

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 03 février à 19 heures

Présents : Franck ROGER, Francis MALANDAIN, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Mathieu BRUNET, Dominique ROUSSEAU, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT

Pouvoirs : Joël BERTHELEMY pour Sandrine LORiot-VAUQUELIN, Francis MALANDAIN pour Corinne DUBOIS, Dominique ROUSSEAU pour Delphine HEBERT, Franck ROGER pour Pierrick LECLERC

Secrétaire : Joël BERTHELEMY

Franck ROGER informe l'assemblée qu'un courrier recommandé va être envoyé à Marie-Flore LEDRU pour régulariser sa situation en regard du Conseil Municipal

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal est lu et approuvé à l'unanimité

1/ La Métropole

A *Convention pour la valorisation des certificats d'économies d'Énergie entre la Commune, la Métropole et la société ENR'CERT*

La Métropole a confié à la société ENR'CERT, l'étude des dossiers relatifs à l'économie d'énergie. Les travaux d'isolation de la mairie (portes) ouvrent droit à cette subvention. Une convention va être présentée. L'ensemble du Conseil accepte de la signer pour en bénéficier.

B *Approbation du rapport de la commission Locale d'Évaluation des transferts de charges*

Cette commission, interne à la Métropole se charge, entre autres, de la récolte de la taxe d'aménagement. Suite à cela elle rétrocède une certaine somme à chaque commune. Le rapport présenté donne des exemples sur les grandes agglomérations. Ce document est approuvé à l'unanimité.

C *Information sur la commission d'attribution des Hautes terres du Vieux Moulin*

Ces terrains, situés au nord de Bardouville, qui incluent les terres en carrière sont des terrains agricoles et sylvicoles appartenant désormais à la Métropole. Une dénomination : Terres du Moulin à Vent est proposée, acceptée à l'unanimité. Une commission, comprenant la Métropole, le PRSBN, et la mairie (pour une voix) se chargera d'attribuer l'exploitation de ces terres en fonction d'un cahier de charges en cours d'élaboration.

2/ Ressources humaines

A Ouverture de deux postes, voire trois, sous contrat, en prévision du départ pour maladie et congé de maternité

Il s'agit de pallier aux absences d'Aurélié BRUNET (congé maternité) Sylvie LE CALVEZ (fin de contrat) Nadia COLASSE et Nathalie ANGUE (santé). Pour certaines personnes les dates sont connues, d'autres pas. Il est envisagé, un contrat CAE d'un an au poste d'agent administratif, un, voire deux, contrats CAE 6 mois ou CDD 3 mois au poste d'agent d'animation avec un profil CAP petite enfance ou sanitaire et social. Une autre variante peut être envisagée qui consisterait à trouver un poste d'agent d'entretien pour remplacer Stéphanie BUNEL et intégrer cette dernière à l'animation. L'ensemble du Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour trouver les profils concernés.

3/Questions diverses

A Franck ROGER présente les souhaits de la commission Gestion du patrimoine des espaces publics et réseaux concernant la peinture de la salle polyvalente. Le mur, coté baie vitrée, sera peint, en partie basse couleur « tomette » les trois autres (deux pignons et mur intérieur) couleur gris perle. Le tout sera ceinturé à hauteur de table par un bandeau de 300 mm de la même couleur que les menuiseries. L'ensemble du conseil accepte cette proposition et commande la peinture.

B Franck ROGER indique qu'un cahier d'observation est mis à la disposition du public concernant le PLUI en mairie.

C Joël BERTHELEMY soulève le problème des incidents récents liés à la délinquance. Il souhaite que la mairie soit vigilante sur son implication éventuelle.

Fin de la réunion 20heures 20